

Sommaire



Page 2 à 5
Vie municipale

Page 5 à 9
Vie locale

Page 10 à 11
Histoire

Page 12
Infos générales

Administration

Mairie de Champcella

Directeur de publication

Michel Cheylan, maire

Conception et rédaction

Michel Cheylan, maire

Crédit photos

PNE, JP Telmon

PNE, D. Vincent

Couverture

Bouquemont J.

Impression

Grafimelo

Date d'édition : 06/2018

Tirage : 150 exemplaires

Dépôt légal : 06/2018

Edito

Madame, Monsieur,

Au travers de ce *Champcella Infos*, les dernières actualités de votre commune vous seront présentées.

En début d'année, la bibliothèque municipale a rouvert ses portes, gérée par une nouvelle équipe de bénévoles que je vous invite à rencontrer, et que je remercie pour son implication active. Grâce aux nouveaux aménagements, vous pourrez participer aux animations, ou passer un moment convivial.

A ne pas manquer, l'incontournable et explicite page histoire de Christophe Jauffret qui nous rappelle notre illustre passé de *Champcellouires*.

Enfin la requalification de l'entrée du chef lieu débute ce printemps par l'enfouissement des réseaux aériens pour se terminer par l'aménagement de la place de l'Église durant, et après la saison estivale.

Excellente lecture à tous.

Michel Cheylan, le conseil municipal
et le personnel administratif et technique.

Contact

Mairie de Champcella

Lieu-dit Ville 05310 Champcella

Tél : 04 92 20 93 75

Mél : mairie-champcella@wanadoo.fr

[Facebook.com/CommuneDeChampcella/](https://www.facebook.com/CommuneDeChampcella/)

Horaires ouverture : Mardi 14h à 16h30

Jeudi 9h à 11h et de 14h à 16h30

Sivu Champcella Freissinières

Lieu-dit Ville 05310 Champcella

Tél : 04 92 20 93 75

Mél : sivuchampcella freissinieres@orange.fr

Horaires ouverture : Mercredi 9h à 12h

Ecole Maternelle

Lieu-dit Ville 05310 Champcella

Tél : 04 92 20 93 47

Mél : ce.0050342v@ac-aix-marseille.fr

Bibliothèque Municipale

Lieu-dit La Lauzette 05310 Champcella

Tél : 04 92 20 98 04

Mél : bib.munic@orange.fr

Horaires ouverture : Mardi 14h à 16h

Vendredi 17h à 19h

Compte Administratif 2017

Les comptes de clôture de l'exercice 2017 laissent apparaître un excédent tous budgets confondus (budget général et budget eau) de 177 303€.

Précisions sur les principales dépenses d'investissement réalisées au cours de l'année 2017 : 9 980€ ont été dépensés pour les études relatives à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, 125 434€ pour les dernières factures liées à la création de la salle multi-activités, 33 490€ pour la construction du local annexe au garage communal (lots maçonnerie et charpente), 13 900€ pour la rénovation thermique et acoustique des menuiseries extérieures du bâtiment de l'école, 8 760€ pour la réalisation d'un abri à côté de l'école, 14 055€ pour l'acquisition d'une saleuse-sableuse et 3 600€ pour l'achat d'un poste à souder. Tous ces travaux et acquisitions ont été subventionnés, mise à part l'abri de l'école et le poste à souder.

Budget Eau 2018

Le budget eau s'équilibre en dépenses et en recettes pour 140 189€. Concernant le fonctionnement (42 188€), la prévision budgétaire concernant la vente d'eau aux abonnés et l'entretien du réseau d'eau reste stable. Précisions sur les principales dépenses d'investissement votées (98 001€) : dernière phase d'étude + travaux sur la protection des périmètres des captages d'eau potable, réalisation d'un schéma directeur d'eau potable et d'un schéma communal de la défense extérieure contre l'incendie.

Budget Principal 2018

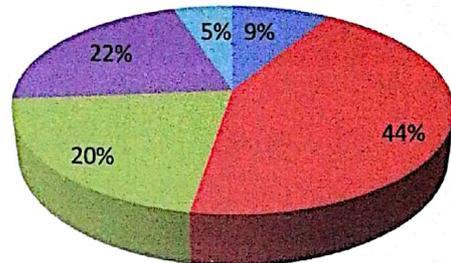
Le budget principal de la commune s'équilibre en dépenses et en recettes pour 1 025 670€. Concernant l'investissement et notamment les travaux, la commune a décidé – suite à l'étude de programmation de la place de l'église - d'effectuer les travaux dès cette année. Ils s'élèvent à environ 230 000€ HT (ils pourraient être subventionnés à hauteur de 90 % : en attente de réponse de certains financeurs), soit quasiment la moitié du budget alloué à la section d'investissement. L'autre moitié correspond à l'acquisition des fournitures nécessaires à la réalisation en régie du 2nd œuvre du local annexe au garage communal, la suite des études relatives au PLU, des petits travaux divers, la création d'un site Internet, et le remboursement du capital des emprunts.

Concernant le fonctionnement, les taux d'impôts locaux pour l'année 2018 restent identiques à l'an passé:

Taxe habitation	13.34%
Taxe foncière (Bâti)	10.10%
Taxe foncière (Non bâti)	86.09%

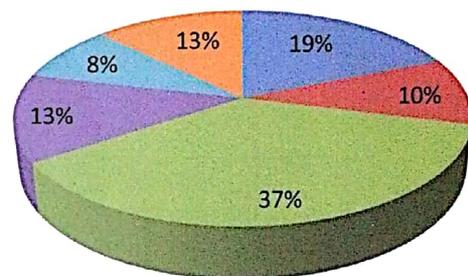
Recettes : 1 025 670 €

- Dotations
- Subventions sur investissement
- Fiscalité
- Autres



Dépenses : 1 025 670 €

- Fonctionnement
- Personnel
- Investissement
- Emprunts dont 6 000 € intérêts et 115 000 € prêt relais
- Autres



Tarifs divers 2018

Affouage (forfait annuel)	27.00€
Location tractopelle (une heure)	60.00€
Eau potable	108.00€

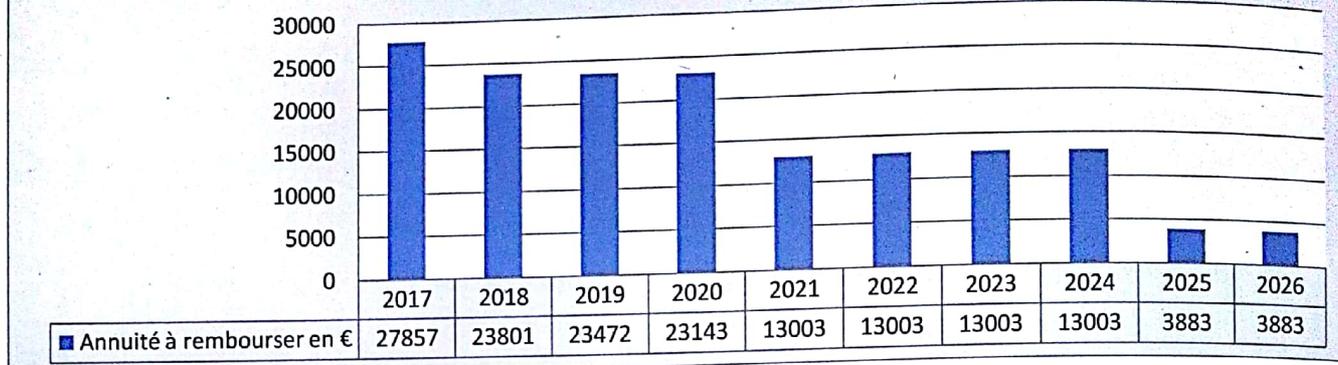
Concernant l'eau potable, les redevances pour pollution de l'eau et pour prélèvement de l'eau dues à l'agence de l'eau seront facturées sur la même facture d'eau des abonnés en plus du forfait eau. Les taux et conditions de calcul sont notifiés chaque année à la collectivité directement par l'Agence de l'eau.

Il est à noter que l'Agence de l'Eau exige à compter du 01/01/2017 un abonnement annuel à hauteur de 108 euros minimum, si la collectivité souhaite obtenir des subventions de leur part. Il en est de même pour l'année 2018.

Subventions 2018

Collège les Giraudes de l'ABC	50.00€
Amicale Sapeurs pompiers de l'ABC	100.00€
FNACA de l'ABC	150.00€
Foyer l'Amitié Rochonnais	150.00€
Comité des Fêtes de Champcella	150.00€
ADIL	61.95€

Endettement de la commune - Mai 2018



L'endettement de la commune reste tout à fait raisonnable, d'autant plus que 2 emprunts ont été soldés en 2016 et 2017.

Gestion Eau et risque Incendie

La réglementation impose aux collectivités l'élaboration d'un schéma directeur d'eau potable et d'un schéma communal de la défense extérieure contre l'incendie. Assistée d'IT05 (ingénierie territoriale départementale), la commune a donc lancé en mai une consultation pour choisir le bureau d'étude qui travaillera sur cette mission.

Ces schémas permettront de définir avec exactitude les débits nécessaires pour chaque secteur et donneront une meilleure lisibilité de notre réseau d'eau et des bornes incendie. Ils seront un outil intéressant d'aide à la décision pour la redéfinition des besoins et des ouvrages à créer, notamment dans le cadre de l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme, dont l'étude est en cours depuis l'automne dernier.

Une demande de subvention à hauteur de 70 % a été déposée à l'Agence de l'Eau et au Département des Hautes-Alpes.

Site Internet

La municipalité a décidé de confier à une entreprise spécialisée la réalisation d'un site Internet, ce qui permettra aux citoyens de suivre l'actualité de la commune. Celui-ci devrait voir le jour dans l'été 2018. Nous lançons un appel à la population pour constituer une photothèque. Ces photos seront uniquement destinées à la communication communale.

Contact : mairie-champcella@wanadoo.fr

Champcella sur Facebook

Retrouvez la Commune de Champcella sur facebook !

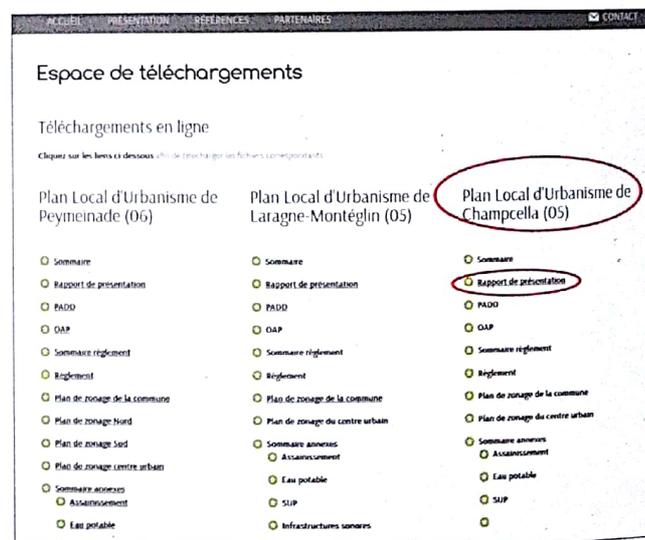


Suivez l'actualité de notre village à l'adresse suivante :

<https://www.facebook.com/CommuneDeChampcella/>

Plan Local d'Urbanisme PLU

Pour suivre l'actualité du PLU se connecter sur Internet au site alpicite.fr



Etat Civil 2017(Suite)

Naissance
Anouk Clavel

le 18/12/17

Urbanisme 2018

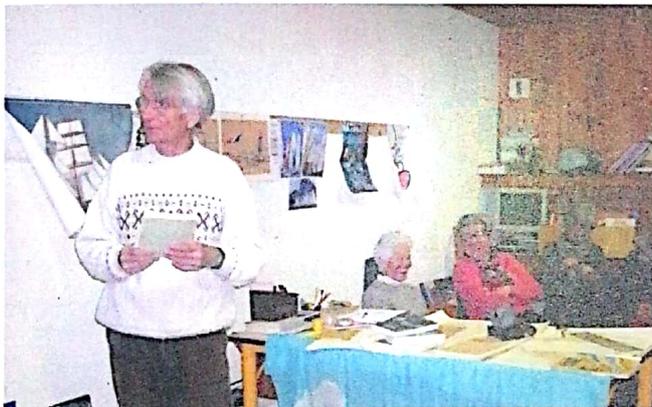
Déclaration Préalable de travaux (DP)
Cheylan Patrick, la Lauzette
Abri de jardin

La Bibliothèque Municipale est un service public de proximité

Sa vocation première est de contribuer aux loisirs, à la culture et à la documentation de tous les habitants de la commune, des résidents secondaires et des vacanciers. Une équipe de bénévoles motivée et très dynamique vous accueille deux fois par semaine les mardis et vendredis. N'hésitez pas à venir y faire un petit tour ! Nous sommes à votre disposition pour vous conseiller et répondre à vos demandes en termes de lecture. Et si l'expérience vous tente, vous pouvez rejoindre notre équipe de bénévoles !

Vous découvrirez un endroit chaleureux où surprises et découvertes vous attendent. En effet, plus de 1000 ouvrages sont disponibles, organisés en deux sections (adulte et jeunesse) : romans (policier, terroir, gros caractères, etc.), documentaires, bande-dessinées, beaux livres, albums jeunesse, contes, etc.

Par ailleurs, venir à la bibliothèque est l'occasion d'échanger et de créer des rencontres autour de la lecture.



Causerie débat sur la mer du 09.02.2018

Sous l'impulsion d'une nouvelle équipe et grâce à l'investissement des élus qui ont alloué un budget d'investissement et de fonctionnement, les lecteurs peuvent bénéficier de mobilier neuf (notamment pour les plus jeunes : tapis et coussins colorés) et de romans actuels sélectionnés parmi la rentrée littéraire 2017-2018. En effet, cette année, la bibliothèque commence à se doter d'un fonds propre à hauteur de 500€.

Nous essayons de travailler en cohérence avec la bibliothèque de Freissinières pour offrir à la population des heures d'ouverture plus larges pour ne pas léser les actifs et les scolaires et vous proposer un large choix d'ouvrages. Il est possible de faire des prêts inter bibliothèque.

Faites nous part de vos suggestions et propositions (achat de livres, expositions, animations, etc.), nous essayerons d'y répondre au mieux.

Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP située à Gap) et bibliobus.

La bibliothèque municipale est un relais de la BDP qui apporte outre un fonds de base conséquent en terme d'ouvrages, une aide matérielle et des conseils pour

la gestion et l'organisation. Via le catalogue en ligne (<http://bibliotheques.hautes-alpes.fr/>), des réservations particulières peuvent être faites et mises à votre disposition. Vous avez ainsi un accès à un catalogue conséquent d'ouvrages, digne d'une grande médiathèque !

Accueil des scolaires et des enfants. : Lire aux plus jeunes est une aventure passionnante. La voix éveille l'intérêt pour les sons et stimule l'écoute des tout-petits, essentielle au développement du langage et de la mémoire. C'est aussi l'occasion de manipuler, voir des images, des couleurs. Il s'agit d'un moment privilégié d'échange et de partage entre parents et enfants, élèves et professeurs, etc. Les élèves de Champcella profitent dorénavant de lectures et de prêt d'ouvrages une fois par mois.

Animations à venir : Conférence, lecture, exposition autour des 100 ans de l'armistice 14-18.

Contact : 04 92 20 98 04

Mél : bib.munic@orange.fr

Le mot du responsable,

Tout d'abord un très grand merci à Colette et Marie-France qui ont géré la bibliothèque de Champcella avec une rare assiduité et beaucoup de talent !

Merci à Monsieur le Maire et à son Conseil Municipal de nous suivre dans cette aventure. Merci à Roland (réfèrent financier) et à Patrick (pour la technique). Merci à Odile pour ses précieux conseils et son aide, ainsi qu'à Séverine...

Merci à tous les bénévoles : Amandine, Edith, Eliane, Mélanie, Marie-France, Anne, Rosine, Loïc, Bernard. Ils sont patients et soucieux de vous aider au mieux dans votre recherche de lecture.

Merci aux usagers, qu'ils soient de la région ou d'ailleurs... Nous allons essayer de faire de cet espace de lecture et de rencontre, un lieu convivial et accueillant où la parole est libre. Alors, nous espérons vous voir bientôt !

Pierrot

P.S : si vous cherchez un jeu... essayez de trouver le nom de famille de toutes les personnes citées !



Pot d'accueil du 30.01.2018

Zoom sur une profession : éditeur

Pierre Laurendeau, habitant du Ponteil, fête cette année ses 40 ans d'édition !

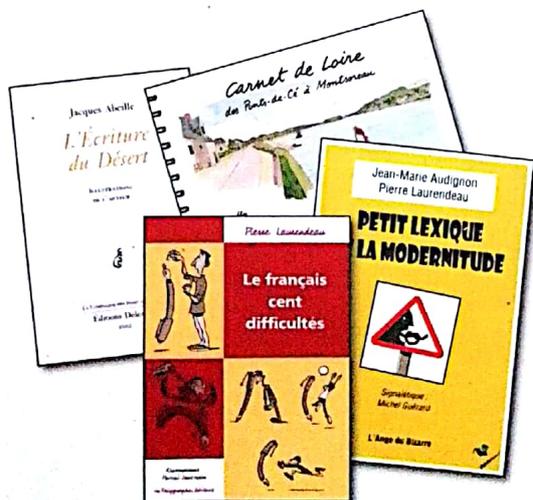
Pierre Laurendeau a créé les éditions Deleatur en 1978 ; elles ont existé jusqu'en 2003. À cette enseigne ont paru près de 200 titres de littérature marquée par le surréalisme, l'insolite et le fantastique. Il a considéré cette aventure comme un « laboratoire passionné ».

En 1990, avec Agnès, sa femme, ils ont créé une agence éditoriale, Le Polygraphe, avec deux axes d'intervention : le livre « clé en main » pour des structures éditoriales (Hachette, Larousse...) et le livre institutionnel à destination des entreprises ou des organismes publics. Ils ont constitué à Angers, où ils ont habité jusqu'en 2012, une équipe de cinq personnes, sans oublier une dizaine d'intervenants en fonction des demandes (rédacteurs, graphistes, cartographes, relecteurs). En parallèle, Le Polygraphe a développé une ligne éditoriale propre, centrée sur les ouvrages documentaires et les carnets « de territoire »... Dans la première catégorie, *Le Français cent difficultés* s'est vendu à 15 000 exemplaires ; les *Carnets de Loire* ont séduit plus de 25 000 amoureux du fleuve royal. Le Polygraphe a lancé en 2010 une collection jeunesse numérique, dont la centaine de titres peut être téléchargée sur les principales plateformes (iTunes, Fnac, Amazon...).

Pierre Laurendeau est aussi intervenu pour le compte d'autres éditeurs ou revues (une année, *L'Obs* lui a demandé de concevoir les jeux d'été, sur des questions de langue française). Actuellement, bien que retraité, il maintient pour le plaisir un peu d'activité avec deux éditeurs, Le Tripode, qui a repris plusieurs des auteurs « Deleatur » (Jacques Abeille, Bernard Amy et Yak Rivais) ; et Ginkgo, où il vient de créer une collection : « L'Âge du Bizarre ».

Comme auteur, Pierre Laurendeau a publié une trentaine d'ouvrages.

En 40 ans, il a mis la main à la pâte (à papier) à environ 500 livres !



Comité des Fêtes



A vos agendas !

Nous vous avons concocté de quoi s'amuser !

Deux occasions de se retrouver et de faire la fête vous sont proposées ce printemps :

**Le dimanche 3 juin 12h,
une sardinade sur le parvis de l'église.**

**Le samedi 16 juin toute la journée,
le fête de la Saint-Pierre.**

Cette année, lors de la Saint-Pierre, l'Italie sera à l'honneur. A l'heure actuelle, nous cherchons un menu italien, un groupe de musique italien, etc. A l'heure où vous lirez ces lignes, nous aurons déjà trouvé tout ça ou changé de programme. Haha !

A vos tabliers !

L'actuel bureau du comité des fêtes (portraits ci-dessous) se fait la malle !

Cela fait trois ans que nous nous sommes lancés dans l'aventure. L'aventure d'organiser les incontournables fête patronale, marché de Noël et p'tites retrouvailles (photo de village, sardinade, etc.). On s'est bien amusé. On est fier de ce qu'on a réussi à faire. Vive Champcella ! Ce village mérite vraiment qu'on lui consacre du temps et de l'énergie... Mais chacun son tour ! Attention, Attention, roulement de tambour, l'équipe actuelle passe le relais. On s'engage à organiser en beauté la Saint-Pierre 2018, notre dernière manifestation.

On vous propose donc de nous accompagner dans l'organisation de cette Saint-Pierre pour que la future équipe (encore inconnue à ce jour !!) prenne la suite avec douceur. Champcella mérite bien ça ! Si vous êtes intéressés, rapprochez-vous de nous ! Le Passage de relais pourrait se faire pendant la Saint-Pierre. Celles et ceux qui reprendront les clés du comité des fêtes risquent de boire à l'œil !

Festivement vôtre



Alain



Jérôme



Delphine



Simon



Laurence



COMITÉ DES FÊTES
DE CHAMPCELLA

d'août, période des premières sorties des louveteaux nés au printemps, des hurlements provoqués sont réalisés pour identifier la présence éventuelle de jeunes.



les enfants de l'école de Freissinières lors d'une sortie avec le Parc National.



Cet hiver, deux loups étaient régulièrement présents sur les communes de Freissinières, Champcella et Saint Crépin et le 12 janvier, un jeune louvard (entre 6 mois et 1 an) a été retrouvé mort par

B. Delenatte et JP. Telmon – PNE
Photos : PNE, D. Vincent et JP. Telmon

La saison des amours

Au printemps, les mâles de Tétrasyre se regroupent au lever du jour dans des clairières appelées « places de chant ». Pour séduire leurs poules, ils paradent en déployant de magnifiques « lyres » formées par les longues plumes incurvées de leur queue, tout en rythmant cette danse par un chant composé de roucoulements et de chuintements. Ce chant facilement reconnaissable dans les forêts d'ubac est parfois même entendu depuis le village !



A l'inverse du mâle, la poule présente un plumage brun roux très discret qui lui permet de se fondre dans son environnement. Courant juin, elle va pondre de 5 à 8 œufs dans un nid à même le sol. Elle est très exigeante dans le choix de son habitat de reproduction qui doit procurer un bon couvert au sol et des ressources alimentaires aux poussins (buissons et hautes herbes avec abondance floristique où trouver des insectes et se protéger des prédateurs). Après une incubation d'environ 25 jours, les jeunes poussins pèsent 25g à l'éclosion, puis grandissent rapidement pour peser 500g à 45 jours. Ils sont très sensibles au froid et à l'humidité pendant les premières semaines et volent correctement à l'âge d'un mois.

C'est aussi une période sensible durant laquelle les dérangements peuvent compromettre les accouplements et la reproduction. Évitez les places de chant durant les parades nuptiales, ne traversons pas les sous-bois et tenons notre chien en laisse pendant la nidification.

S. Limon, ONCFS

Société de Chasse Communale de Champcella

La saison de chasse 2017/2018 est terminée.

Réalisation des plans de chasse :

- Mode de chasse à l'approche ou à l'affût : 100% de réussite pour le chevreuil, 88% pour le chamois et 0% pour le cerf ;
- Mode de chasse en battue : seulement 8 sangliers de prélevés, malgré une population en nette augmentation : gibier difficile à chasser en raison d'une fermeture anticipée au premier dimanche de décembre par temps de neige et animaux sédentaires ? répartis sur plusieurs communes limitrophes.

Prévention des dégâts causés aux cultures : J'ai fait pour la saison de chasse 2018/2019 une demande d'autorisation de chasse au sanglier à l'affût en période d'ouverture anticipée au 1^{er} juin ainsi qu'une prolongation de chasse par temps de neige jusqu'à la fermeture générale auprès de la Direction Départementale des Territoires.



Chiens errants ou en état de divagation : J'attire l'attention des propriétaires de chiens en état de divagation par les articles L221-23 du Code Rural et l'article R 610-5 du code Pénal des sanctions prévues à cette infraction. **Pour la protection des troupeaux et de la faune sauvage, restez vigilant !**

P. Cheylan, Président

Association autour de la Biaysse

L'association a pour objet l'animation locale et la valorisation du patrimoine à Freissinières et Champcella. Nos principales animations sont :

Les après-midis jeux : Chaque troisième samedi des mois d'octobre au mois d'avril nous nous retrouvons dans une ambiance conviviale alternativement à Freissinières et à Champcella pour jouer aux cartes, scrabble et autres ou pour simplement échanger.

La fête des Fleurs : Le jour de la fête des mères l'association en partenariat avec la mairie de Freissinières offre une barquette de fleurs à chaque habitant de la commune qui y réside plus de six mois dans l'année. Depuis 2014, nous honorons les héros de la grande guerre en offrant une composition bleu, blanc, rouge.

La fête du pain : premier week-end de juillet (29-30 juin et 1^{er} juillet)

Cette année le thème sera « La Différence », avec, sous réserve, la présence de Mme Bisbruck (handicap), M. Schovanec (autisme) comme conférencière (cier).

Une randonnée en joëlette vers Dormillouse est organisée le samedi matin, ainsi qu'un concert de violoncelle, une exposition de voitures anciennes, un repas sera proposé le samedi soir et le dimanche midi... pour plus d'informations merci de vous rendre sur notre site internet : autour-de-la-biaysse.com.

Merci à la commune de Champcella pour cet espace.

Amitié, le responsable

Randonner à Champcella : Des sentiers thématiques à découvrir !

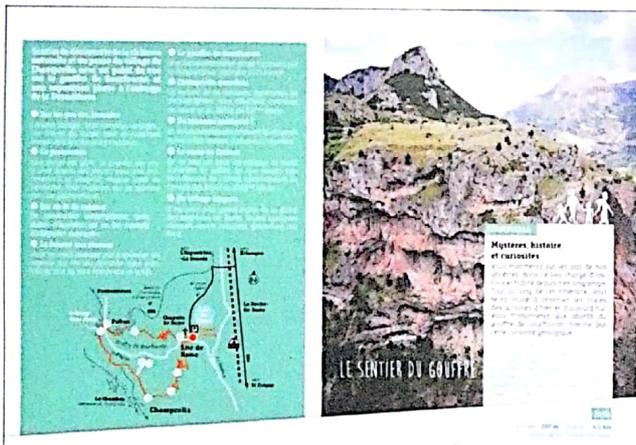
Cet été, découvrez en famille les sentiers thématiques du Pays des Écrins. Il y en a un par commune, chacun avec un thème et un style différents. Jalonnés de panneaux explicatifs ou dotés pour 4 d'entre eux d'une application mobile à télécharger ("Les Écrins sentiers thématiques"), tous ces sentiers vous conteront une histoire ou vous donneront des explications sur le territoire des Écrins.

À **Champcella**, le Sentier du Gouffre permet de marcher dans les pas de nos ancêtres, dans un lieu chargé d'histoire et habité depuis très longtemps.

Départ : Parking de la Chapelle de Rame – Panneau explicatif sur place.

Durée 2 h 30 – Longueur 4,5 km – Dénivelé : 200 m

Au fur et à mesure de votre progression, vous serez invité à observer les traces des activités d'hier et d'aujourd'hui. Vous frissonnerez aux abords du gouffre de Gourfouan, fasciné par cette curiosité géologique. N'oubliez pas vos jumelles pour observer les nombreux oiseaux !



À **Freissinières**, le Sentier de Monsieur Alfred vous entraîne dans l'univers poétique et magique d'Alfred tout en fabriquant mille et une choses avec des éléments naturels.

À **La Roche-de-Rame**, marchez le Long du Canal de Serre-Duc à la découverte de la vie d'autrefois.

À **l'Argentière-la-Bessée**, découvrez le Circuit Industriel en compagnie d'un grand-père qui promène son petit-fils tout en racontant ses souvenirs.

Aux Vigneaux, parcourez le Sentier du Cloutas et découvrez les liens tissés entre la terre nourricière et les paysans d'autrefois.

À **Vallouise**, jouez et apprenez en vous promenant ! Lancez le dé magique et laissez-vous guider par les animaux « totems » de la balade cosmique et naturelle.

À **Pelvoux**, écoutez les bergers de jadis et de maintenant vous raconter des histoires d'alpages.

À **Puy-Saint-Vincent**, partez pour une balade naturaliste en altitude sur le Sentier du Mélézin. Magnifiques panoramas assurés !

À **Saint-Martin-de-Queyrières**, suivez le Sentier des Cabanes pour une balade ludo-écologique-éducative qui vous

apprendra beaucoup sur les possibilités à vivre en harmonie avec la nature.

Informations complémentaires à l'Office de Tourisme du Pays des Écrins - 04 92 23 03 11

contact@paysdesecrins.com ou sur le site :

<https://www.paysdesecrins.com/decouvrir/incontournables/9-sentiers-thematiques-a-decouvrir-ete>

Faune et flore remarquables à Champcella : Le Loup

Alors que l'espèce avait été éradiquée de France au XIX^{ème} siècle, il restait près de 400 loups en Italie centrale en 1980. Grâce à la protection dont l'espèce bénéficie depuis, de nouvelles meutes se sont progressivement installées en Italie du nord. En 1992, le loup arrive dans le Mercantour et il continue depuis de gagner de nouveaux territoires au-delà des Alpes à la recherche de zones riches en proies.

Nous avons trouvé une carcasse de chevreuil dans un sous bois : la panse mise de côté, les gigots entièrement consommés. Un peu plus loin, dans la boue du chemin, des traces de pas qui ressemblent à celles d'un gros chien. La voie est rectiligne, l'empatement régulier, d'un mètre vingt environ. Au moins un loup est passé par là ! S'agit-il d'un individu isolé et erratique qui tente de survivre ? Ou fait-il partie d'une meute bien établie ? Combien y-a-t-il de loups ?

Pour répondre à ces questions, il existe depuis 1994 le « réseau loup » qui permet de rendre compte des tendances d'évolution de l'aire de répartition et de la démographie du loup en France dans le but de mesurer l'état de conservation de cette espèce protégée. Ce réseau comprend plus de 2000 correspondants (80% de professionnels et 20% de particuliers) formés à l'identification et à la reconnaissance des indices de présence et qui appliquent une procédure commune. Les données sont centralisées et analysées par l'ONCFS à Gap.

Dans ce cadre, le Parc National des Écrins suit toute l'année les éventuels traces et indices de présence



des loups. Des pièges-photos sont installés à des endroits stratégiques pour détecter dans des délais aussi brefs que possibles le passage des animaux. D'autre part, le Parc effectue des constats

de dommage sur site dans les cas de prédation sur le cheptel domestique afin, lorsque la responsabilité du prédateur est retenue,

d'en permettre l'indemnisation. Des

cabanes pastorales légères et héliportables peuvent être prêtées pour aider une surveillance plus confortable



des troupeaux par les bergers. Enfin, au mois

Club des aînés

Comme toutes les années, nos Aînés ont clôturé leur saison de rencontres jeux autour d'un bon repas confectionné par Simone Trabucco. Un grand merci à elle. RDV à l'automne prochain...



Le mot du S.I.V.U.

La semaine d'école de l'année scolaire 2017/2018 est restée étalée sur 4,5 jours pour les raisons que nous avons exprimées dans le dernier numéro de votre magazine communal.



Mais la question de la semaine de 4 jours d'école par semaine s'est à nouveau posée pour la rentrée de septembre 2018. Au printemps 2018, il a fallu trancher, ce qui n'a vraiment pas été facile car les deux options sont intéressantes sur des aspects différents.

L'avis des communes, des enseignants, des parents et enfants ont été récoltés. Une soirée débat sur cette question a été organisée le 22 février dernier en présence de Sébastien Vilaplana, conseiller d'éducation à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations et de Bernard Esmieu, conseiller pédagogique à l'Éducation Nationale. Les questions ont été nombreuses, le débat a été très riche et chacun est resté soucieux de l'intérêt de tous. La présence de deux professionnels pour répondre à nos questionnements et nous apporter des éclairages pertinents et précis a été une vraie richesse pour cette soirée. En sortant de

cette soirée, rester à la semaine de 4,5 jours encore une année paraissait le plus sage.

Mais au final, la décision d'une organisation des rythmes éducatifs sur 4 journées d'école a été prise pour l'année scolaire 2018/2019, en conseil d'école d'une part et en comité syndical du S.I.V.U. d'autre part puis communiquée à l'Inspection Académique.

Ce choix a été fait en concertation, pour les raisons suivantes :

- mise en place d'une garderie le matin pour éviter à plusieurs familles de scolariser leurs enfants ailleurs,
- coût de fonctionnement toujours croissant
- subvention de l'État pour les activités de la semaine à 4,5 jours vouée à disparaître à court terme
- rythme plus adéquat pour les maternelles
- meilleur attrait pour des enseignants qui n'habitent pas sur place
- vœux des 2 communes
- valorisation des clubs sportifs et associations alentours et du centre social intercommunal le mercredi matin



Le secrétariat du SIVU est ouvert le mercredi matin de 9h à 12h, à la mairie de Champcella et vous accueille pour toute question à ce sujet.

A l'école de Champcella...

Les enfants sont ravis d'être accueillis à la bibliothèque de Champcella qui a ouvert ses portes en début d'année. Nous y allons une fois par mois depuis février 2018, pour emprunter des livres, rencontrer de nouvelles personnes et entendre des histoires.

Nous remercions également la mairie pour la dotation d'un nouveau meuble dans notre classe.

Les jeudis matin les deux écoles, Champcella et Freissinières, se réunissent à Champcella pour travailler ensemble. Les enfants s'investissent actuellement sur un projet musique avec Vincent Vescovi, guitariste, et sur un projet plastique. Ils espèrent vous inviter, au mois de mai ou juin, à leur prochain spectacle et à venir déambuler avec eux pour découvrir un parcours artistique qu'ils installeront, aux beaux jours, sur les traces du sentier des marmottes, à Champcella.

L. Daligault



Les hommes illustres de Champcella

II: Jean Pons
(1757-1826)

Le 27 décembre 1818, les services du maréchal-duc de Tarente, Étienne MacDonald, grand chancelier de la Légion d'honneur, faisaient savoir à Jean Pons, militaire globe-trotteur, qu'il était maintenu dans son grade d'officier de la Légion d'honneur, grade auquel il avait été élevé le 11 octobre 1812, avec la pension qui correspondait¹.

Les précisions apportées par le message de 1818 n'étaient pas superflues puisque Jean Pons avait été promu à cette dignité par l'Empereur Napoléon I^{er}. Or, en 1818, l'Empire était aboli et remplacé depuis plusieurs années par le régime de la Restauration. Jean conserva donc son grade, dans la Légion d'honneur, avec l'approbation de l'administration du roi Louis XVIII. Le grand chancelier lui-même, Étienne MacDonald, bénéficia d'une telle mesure d'apaisement. Tout comme des milliers d'autres militaires qui avaient commencé à servir sous l'Ancien Régime, et qui avaient continué - voire commencé - leur service pendant la Révolution et l'Empire.

Jean Pons était né à *Champcella* le 17 octobre 1757, vraisemblablement au hameau du Collet. Ses parents étaient Jean

Pons et Marie Guieu, dont le mariage, célébré le 25 janvier 1746, avait été béni par le curé Fournier². Jean fut baptisé le lendemain de sa naissance par le curé Derbez. Sa marraine fut Suzanne Reymond et son parrain Jacques Robert. D'autres parents ou amis signèrent l'acte de catholicité qui, en ce temps-là, correspondait à un acte d'état civil: Nicolas Guieu et Jacques Cheylan³.

De l'enfance et de la prime jeunesse de Jean, on n'a pas encore retrouvé de témoignage significatif. Les archives actuellement disponibles permettent de recommencer à suivre le jeune *Chancellouire* lorsqu'il a vingt-et-un ans, année où il devient soldat du régiment de Viennois, ultérieurement appelé le 22^{ème} régiment de ligne, lequel fut très actif en Martinique. À compter de 1779, Jean fait partie des troupes commandées par le marquis de La Fayette et que Louis XVI envoie soutenir les colons d'Amérique du Nord dans leur guerre d'indépendance contre un vieil adversaire du royaume de France: George III, roi de Grande-Bretagne et roi d'Irlande. Jean sert en Amérique pendant cinq ans: il y est promu caporal en 1781, sergent en 1783.

En 1786, à Grenoble, Jean entre comme canonier dans le 4^{ème} régiment d'artillerie à pied. En 1791, il sert comme fourrier. En 1792 et 1793, Jean fait campagne en Italie. Le 15 avril 1793,

il devient maréchal des logis chef; le 1^{er} août de la même année, il est promu lieutenant. Jean sert dans l'armée du Rhin de l'an II à l'an IX de la République française. Il est nommé capitaine de deuxième classe le 1^{er} messidor de l'an IV, soit le 19 juin 1796. Jean est blessé à la poitrine le 11 vendémiaire an V à la bataille de Biberach. Il passe capitaine de première classe le 1^{er} pluviôse an X, c'est-à-dire le 21 janvier 1802. En l'an XII et en l'an XIII, il est en service à Boulogne, dans le Pas-de-Calais. Le 26 prairial an XII - 14 juin 1804 - il est fait chevalier de la Légion d'honneur⁴.

À partir de l'an XIV, soit 1805-1806, vient le temps de la Grande Armée. De 1806 à 1808, on trouve Jean en Prusse puis en Pologne. En 1809, le voici en Autriche; le 16 mai, il est promu chef d'escadron du 2^{ème} régiment d'artillerie à cheval. En 1810 et 1811, Jean est en service à l'île de Cadzand, aux Pays-Bas. En 1812, il participe à la campagne de Russie où, le 27 novembre, lors du passage de la Bérézina, un éclat d'obus lui emporte trois doigts de la main gauche. C'est donc peu avant cette blessure qu'il avait été élevé à la dignité d'officier de la Légion d'honneur.

Jean est admis à prendre sa retraite le 17 mars 1813. Cependant, le 18 février 1814, il est nommé commandant de la place de Narbonne, fonction qu'il assure au moins jusqu'en 1816.

¹ Informations tirées du dossier de Jean Pons, vérifié par la Grande chancellerie (Cote LH/2197/26) et dont plusieurs originaux sont consultables dans la base Léonore des Archives nationales:
www2.culture.gouv.fr/documentation/leonore

² Archives départementales 2/E/32/1/3 vues 34 et 35.

³ Archives départementales 2/E/32/1/4 vue 51.

⁴ La correspondance des dates des deux calendriers, donnée par certains documents d'époque et conservée ici, ne semble pas toujours exacte.

comme l'atteste un serment de fidélité à la monarchie signé "Pons chef d'escadron d'artillerie lieutenant du roi commandant la place de Narbonne".

Pendant cette carrière poursuivie sous le signe d'une grande mobilité, Jean avait trouvé le temps d'épouser Antoinette Adélaïde Planche. Louise Émilie, leur fille, était née à Narbonne le 11 frimaire an VII, soit le 1^{er} décembre 1798. Louise Émilie se marie le 27 juillet 1818, à Gignac, dans l'Hérault, avec Jacques Antoine Pons, receveur de l'enregistrement des domaines et forêts et, par ailleurs, notaire et maire de Gignac. Jean Pons semble avoir pris sa retraite à Gignac où il mourut le 5 juillet 1836.

Si, actuellement, Jean a encore des descendants nommés Pons et originaires de l'Hérault, ils tiennent plutôt leur nom du

gendre de Jean qui, comme on l'a remarqué, s'appelait aussi Pons. Mais à quelle lignée de Champcella Jean Pons appartenait-il? Pour essayer de répondre à cette question, on doit recourir à sa généalogie. Or Jean eut un frère, Pierre, né en 1769, lequel épousa Catherine Imbert en 1788. Il se trouve que, en 2018, plusieurs personnes gardent toujours le souvenir d'une arrière-petite-fille de Pierre: Marianne, devenue Madame Pellegrin en 1889, "La Marianne de Seyes" dit-on, parfois encore, lorsqu'on parle d'elle dans le pays. Arrière-grand-oncle de Marianne, Jean Pons appartenait donc à la lignée des Pons "Tégouns", sobriquet francisé en "Tégons".

Les racines du globe-trotteur que fut Jean Pons sont désormais bien identifiées. Or, lorsque Jean naquit, plusieurs habitants de *Chancella* exer-

çaient, depuis longtemps, la double activité de cultivateur et de marchand, à Champcella et dans le Languedoc; ainsi le grand-père du gendre de Jean était-il un *Chancelouire* qui avait fini par se fixer à Gignac en 1712. De nombreux documents attestent ces choses, ils sont conservés aux Archives départementales et ailleurs. Aussi, lorsqu'une légende urbaine prétend que mettre en relief des racines locales revient inexorablement à cultiver un repli sur soi, on comprend que ces archives, sources d'une histoire possiblement scientifique, sont comme une réplique, donnée par Jean Pons et ses contemporains, à une légende qui, elle, s'enracine essentiellement dans des a priori.

C. Jauffret

B.

jean pons fils de jean et de marie qui se marie le 2. sept
octobre mille sept cent cinquante sept a été baptisé le lendemain
par nous curé de cette paroisse loupigne son parrain a été
jacques robert et la marraine baronne reymond present
nicolas qui se et jacques chieplan loupigne

Jean Pons Jacobert
Suzanne Reymond Guieu
Gignac

Numéro Urgences

Samu	15
Police	17
Pompiers	18
Urgence	112
Gendarmerie	17

Accueil public : Lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, Samedi 14h à 18h et Dimanche et jours fériés de 15h à 18h.

Associations

Société de Chasse

Patrick Cheylan, président..... 04 92 20 93 85

Les Marmots

Amandine Fantoni..... 04 92 50 26 92

Comité des fêtes

Jérôme Bouquemont, président.

..... fiestachampcella@gmail.com

Association Patchwork

Anne Phily, Présidente.

..... associationpatchwork@laposte.net

Autour de la Biaysse

Pierrot Naïmi, Président.

..... autourdelabiaysse@gmail.com

Commerce ambulant

Le fournil d'Anthony

Pain - Viennoiserie..... 04 92 24 11 86

Pâtisserie (samedi)

Lundi Jeudi Samedi : 9h30 Ville

9h40 Le Chambon 9h45 Le Serre

9h50 Le Chambon 10h La case

Épicerie Chez Pillou

Livraison à domicile à partir de 30.00€

Pillou-reynaud@hotmail.fr / 04 86 73 98 74

Boucherie Savinoise

Camion-magasin

Les mercredis 06 42 58 20 57

Gîtes

Gîte de la Bergerie

Karine et Jos Kleverwal..... 04 92 20 96 69

Rucher du Martagon Tables d'hôtes

Christine et Sébastien Lucas.. 04 92 20 97 56

Meublés de tourisme

Bastien Mireille et Pierre

La Lauzette (4 places)

La Lauzette (6 places) 06 84 12 54 91

Bellegarde Paul

La Gardette (3 places) 04 92 23 14 00

Bonneau-Buin Sophie

Pra de Pella (6 places) 04 92 20 95 15

Cheylan Maryvon et Ginette

Le Chambon (5 places) 04 92 20 93 39

Cheylan Partick

Le Chambon (5 places) 04 92 20 93 85

Condemine Lionel

Les Rousse (3 places) 04 92 21 49 34

Laurendeau Agnès

Le Ponteil (5 places) 04 92 20 95 59

Marcien Corine

Le Chambon (4 places) 04 92 50 53 11

Petit Maire Anne

Le Chambon (5 places) 06 15 40 03 56

Pons Juliette

Ville (3 places) 04 92 20 93 30

Hôtel et restaurant

La Dormilhosa Auberge Bar

Claude et Laurence Mesnier.. 04 92 20 96 70

Patrimoine

Chapelle Saint Laurent de Rame

Cimetière

Eglise de Ville et son cadran solaire

Four banal des Rousses

Four banal du Ponteil

Four banal du Chambon

Four banal des Faures

Gouffre de Gourfouran

Site de Rama

Produits de terroir

Il pain d'épices

Doriana Moscone..... 04 92 46 98 74

Rucher du Martagon Miel

Christine et Sébastien Lucas.. 04 92 20 97 56

Sport et loisirs

Site d'escalade - Le Cala

Site d'escalade - Le Chambon

Site d'escalade - Le Ponteil

Site d'escalade - Le Pouët

Site d'escalade - Les gorges de la

Biaysse

Écobaue

Attention : Le brûlage des déchets verts (végétaux coupés) produits par les particuliers, les professionnels et les collectivités est interdit **quelle que soit la période de l'année** sur l'ensemble du Département des Hautes Alpes par arrêté préfectoral en date du 14 mars 2017 et en application de l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental. Toutefois, l'écobaue ou débroussaillage par le feu (végétaux sur pieds) est réglementé ainsi :

- En période verte (15/09 au 14/03) :

Autorisé sans formalité

-En période orange (15/03 au 14/09):

Soumis à déclaration en mairie

- En période rouge (Arrêté préfectoral) :

Interdit

Consignes de sécurité : Écobaue par temps calme (vent inférieur à 40 kms/h) entre 10h et 15h, ne pas laisser le feu sans surveillance, disposer de moyens permettant une extinction rapide; éteindre totalement le feu avant le départ du chantier.

Déchetterie

- Du 01/11 au 31/03

du mardi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

- Du 01/04 au 31/10

Lundi au vendredi : 8h à 12h et de 14h à 18h.

Samedi : 8h à 12h et de 14h à 17h

Fermée le dimanche et les jours fériés.

(La déchetterie est ouverte lors des ponts de grands week-end tel que le week-end du 15 Août : ouverture le vendredi et samedi aux horaires habituels.)

La déchetterie, Zone Artisanale Les Sablonnières à L'Argentière-la-Bessée Tél : 04.92.23.12.63.

Messe et catéchisme

Messe à Champcella tous les dimanches à 9h30, sauf le troisième dimanche du mois: 9h30 à Freissinières. Des changements peuvent intervenir, ils seront signalés par des affiches devant l'église. Catéchisme le samedi matin à Freissinières.

Contact: 06 30 70 60 74

Agenda

Sardinade : Dimanche 3 juin 2018

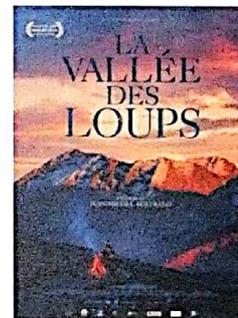
Fête de la Saint Pierre :

Samedi 16 juin 2018

Projection du PNE : La vallée des Loups de JM Bertrand, le **mardi 7**

août à 21h, SMA.

Ce film est le dernier du réalisateur champsaurin, à la rencontre des loups sauvages dans leur milieu naturel. Une quête plus folle encore que celle de l'aigle qu'il avait



partagé dans *Vertige d'une rencontre*.

Après 3 années passées sur le terrain à bivouaquer en pleine nature par n'importe quel temps, le cinéaste parvient à remonter la piste des loups...

Votre Champcella Infos

Une suggestion, un article sur un sujet qui vous interpelle ou à partager dans les prochains numéros de Champcella Infos, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie à l'adresse mail suivante :

mairie-champcella@wanadoo.fr